

21.10.2025 - 07:50 Uhr

bonus.ch sur les primes-maladie 2026 : des écarts du simple au double pour les mêmes prestations



Lausanne (ots) -

En 2026, 37% des assuré(e)s verront leur prime-maladie grimper de plus de 6%, avec des hausses pouvant atteindre 38% selon le profil. Ces chiffres révèlent que la moyenne nationale masque des disparités importantes entre les assuré(e)s. Par ailleurs, pour des prestations identiques, les écarts entre assureurs peuvent aller jusqu'à 104%.

Après des hausses successives de 6.6% en 2023, 7.8% en 2024 et 6% en 2025, les primes d'assurance maladie continuent d'augmenter : +4.4% en moyenne en 2026. Néanmoins, cette moyenne cache une réalité bien plus dure : concrètement, **37% des primes subiront une hausse de plus de 6%** près de 20% augmenteront de plus de 8%, alors que tout de même 10% vont croître de plus de 10%. Seules 8% des primes-maladie connaîtront une baisse l'an prochain.

Les variations des primes-maladie atteignent parfois des niveaux vertigineux : selon la région, l'âge ou le modèle d'assurance, elles peuvent osciller **entre -39% et +38%**.

Des primes du simple au double pour les mêmes prestations

D'une caisse-maladie à l'autre, les différences de primes atteignent des niveaux déconcertants. Pour un même profil d'assuré(e) - même âge, région, franchise et couverture accident - la prime de base peut varier du simple au double, voire davantage. À titre d'exemple, dans le canton d'Uri, une personne avec une franchise de CHF 2'500.- sans couverture accident paie CHF 253.- chez l'assureur le moins cher, contre CHF 517.- chez le plus cher, soit **un écart de 104%**.

Cet écart s'explique en partie par le fait que les modèles alternatifs (médecin de famille, télémédecine, HMO, flexible, etc.) proposent généralement des primes nettement plus basses que le modèle traditionnel. Cependant, même en ne comparant que les modèles traditionnels, les différences restent considérables : dans l'exemple cité, la prime la moins chère s'élève à CHF 294.-, contre CHF 517.- pour la plus élevée, soit **un écart de 76%**.

Ces écarts montrent à quel point le choix de l'assureur et du modèle peut permettre d'économiser plusieurs centaines de francs par an, sans modifier ni les prestations ni la franchise.

Combien peuvent réellement économiser les assuré(e)s ?

Pour mesurer l'impact concret de la hausse des primes 2026 sur le budget des ménages, bonus.ch a analysé les charges et économies potentielles d'une famille type de cinq personnes dans trois cantons : Vaud, Genève et Valais.

Dans le canton de **Vaud**, par exemple, avec l'assureur Philos (GM), la prime annuelle totale atteindra CHF 26'144.-, soit CHF 737.- de plus qu'en 2025. Mais en changeant simplement de prestataire et de modèle d'assurance, cette famille pourrait économiser jusqu'à CHF 7'360.-, soit 28% de ses coûts annuels.

À **Genève**, cette famille type devrait dépenser annuellement CHF 31'550.- en étant assurée chez Agrisano. Malgré une baisse des primes-maladie pour 2026 de CHF 1'781.-, un simple changement de caisse et de modèle permettrait de réduire la facture de CHF 11'612.-, soit 37% des charges initiales.

En **Valais**, le budget d'assurance maladie de base pour cette famille type s'élèvera à CHF 21'472.- avec Visana, soit une augmentation de CHF 608.-, en 2026. En optant pour une nouvelle caisse-maladie et un modèle moins cher, le potentiel d'économies est de CHF 6'039.-, soit plus d'un quart de la facture annuelle totale de cette famille (28%).

Optimiser sa franchise est un levier simple et efficace pour alléger sa prime. Dans les trois cantons romands analysés, la mère de famille peut **économiser CHF 1'540.-** simplement en passant d'une franchise de CHF 300.- à CHF 2'500.-. Un geste simple, mais qui fait une réelle différence sur le budget annuel.

En résumé, **plusieurs leviers** permettent de réduire significativement sa prime :

- Changer de prestataire
- Changer de modèle
- Adapter sa franchise
- Les subsides cantonaux
- Les modes de paiement préférentiels
- Suspendre son assurance durant le service militaire
- Optimiser ses assurances complémentaires
- Supprimer la couverture accident en cas d'assurance par l'employeur

bonus.ch a également simulé les économies annuelles maximales possibles dans chaque canton suisse pour un adulte sans couverture accident. Basée sur la différence entre la prime la plus élevée et une prime moyenne parmi les assureurs les plus avantageux du marché pour une franchise de CHF 300.-, cette analyse révèle des disparités impressionnantes : selon le canton, il est possible **d'économiser jusqu'à CHF 3'673.-** par an pour la même couverture de base.

Avec la réception des décomptes de primes, les assuré(e)s suisses ont une occasion unique d'analyser leur situation et d'optimiser le poids des primes-maladie sur leur budget. Comparer, adapter, choisir le bon modèle : chaque geste compte pour alléger la facture annuelle.

Accès au rapport détaillé :

<https://www.bonus.ch/Pdf/2025/Primes-maladie.pdf>

Accès à la rubrique de l'assurance maladie :

<https://www.bonus.ch/Assurance-maladie/primes-assurance-maladie.aspx>

Accès au comparatif des primes-maladie :

<https://www.bonus.ch/zrZJD99.aspx>

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20B
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 21 octobre 2025

Medieninhalte



Primes-maladie 2026 / Texte complémentaire par ots et sur
www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100936028> abgerufen werden.